



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 54057

Texte de la question

M. Martial Saddier interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'accueil des étudiants étrangers. En 2013, la France a accueilli près de 290 000 étudiants étrangers. Elle occupe ainsi le troisième rang mondial des pays les plus attractifs en matière d'enseignement supérieur. Cependant, les démarches administratives restent aujourd'hui complexes (conditions de ressources, renouvellement annuel des titres de séjour pour les étudiants en licence, absence de guichet unique). Elles restreignent dès lors l'accès à l'enseignement supérieur français pour les étrangers. Pourtant, à la suite du Conseil stratégique de l'attractivité du 17 février 2014, le Gouvernement a annoncé qu'il voulait attirer davantage d'étudiants internationaux. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour répondre à cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54057

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2014](#), page 3398

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)